

Plancher chauffant procès-verbal du chauffage préliminaire pour chape à base NHL flottantes

RÖFIX CalceClima® Massetto Chape à base NHL C16 F3

Le chauffage est utile pour sécher la chape et pour décharger plus rapidement les tensions sur la chape même. Pour cette raison, une chape séchée naturellement doit être chauffée avant l'application d'un revêtement. Le temps de séchage dépend de l'épaisseur de la chape, de la température de départ, des conditions environnementales (température et humidité de l'air) et de la ventilation. Pendant le séchage et le chauffage de la chape, il faut prévoir une correcte ventilation des lieux, c'est-à-dire ouvrir complètement les fenêtres et les portes ainsi qu'elles créent un courant d'air. L'ouverture de la fenêtre à soufflet n'est pas suffisante.

Le chauffage fonctionnel est réglé selon EN 1264-4 et selon les instructions du producteur.

Commencer le chauffage

RÖFIX CalceClima® Massetto: après 21 jours

La température de départ devrait correspondre plus ou moins à la température de surface de la chape, et, dans tous cas, elle ne doit pas être moins de +15 °C et doit être maintenue pendant 1 journée. Ensuite, selon le type de produit (consulter les tableaux), on chauffe peu à peu jusqu'à la température de début maximale 45 °C. On tient cette température pendant un certain temps et enfin on éteint le chauffage.

Après cette opération, on ne peut pas être certain que la chape ait l'humidité nécessaire pour passer à la pose du revêtement. Donc des mesures de l'humidité avec un hygromètre au carbure CM sont indispensables. Juste avant de la pose du revêtement sur la chape, de façon que la chape puisse émettre l'éventuelle humidité résiduelle, il faudra chauffer encore une fois avec température de départ max 50 °C et après tenir une température de 15–20 °C (idéal 18 °C) pendant toute l'opération de pose et de consolidation du revêtement. Les valeurs d'humidité résiduelle tolérés sont consultables dans les fiches techniques actuelles.

RÖFIX CalceClima® Massetto

Étape	Jour	Étape	Durée	Date	Signature
1	Jour 21 après la pose	Chauffer* jusqu'à 15–20 °C température de départ	24 heures		
2	Jour 22 après la pose	Chauffer jusqu'à 25 °C	48 heures		
3	Jour 24 après la pose	Chauffer jusqu'à 35 °C	48 heures		
4	Jour 26 après la pose	Chauffer jusqu'à 45 °C	48 heures		
5	Jour 28 après la pose	Arrêter le chauffage	min. 24 heures		
6	Pas avant que: 29 jours après la pose	Mesure de l'humidité résiduelle			
7	Pas avant que: 29 jours après la pose	Chauffer jusqu'à 45–50 °C	12 heures		
8	Pas avant que: 30 jours après la pose	Revêtir à 15–20 °C**			
9		Tenir la température 15–20 °C	Selon le type de revêtement		

* Si la température de la surface est plus que 15 °C, à cause des conditions météorologiques, on peut ignorer l'étape 1. De toute façon, le temps d'attente de 21 jours doit être respecté.

** Si la température de la surface est considérablement plus élevée que 20 °C, à cause des conditions météorologiques, l'applicateur devra évaluer les possibilités de la pose du revêtement.

Donnés de la construction

Opération:

Entreprise/applicateur des chapes:

Système de plancher chauffant:

Donnés de la pose

Date _____ les opérations de pose de la chape sont été termines.

L'épaisseur moyenne de la chape est de _____ mm.

La couverture des tubes min. _____ max. _____ mm.

La surface de la chape pour plancher chauffant est de _____ m².

Degrés de mesure de l'humidité CM _____ .

Étapes de chauffage

Date _____ on a commencé l'étape de augmentation progressive de la température de départ.

La température de départ maximale de _____ °C à été atteinte en date _____.

L'étape de diminution progressive de la température a commencé en date _____.

Les surfaces de la chape pendant les étapes d'augmentation et diminution de la température étaient:

Chauffage/diminution	Nues/pas couvertes	Pas nues/couvertes
Les locaux ont été	Ventilés	Pas ventilés

Le règlement de la température minimale de départ et les étapes d'augmentation et diminution de la température ont été exécutés

la première fois par M. _____ de l'entreprise _____.

Le procès-verbal a été confirmé en date _____ par le constructeur / client et a été diffusé aux entreprises suivantes:

Applicateur de la chape	Applicateur du sol
Applicateur du carrelage	Applicateur du plancher chauffant

Notes et modifications éventuelles

Signatures

Architecte/Gestion du projet:

Constructeur/Client:

Applicateur du plancher chauffant:

Lieux:

Date: